

## **MALADIE DE LYME : INSPECTEZ VOTRE CORPS À LA RECHERCHE DE TIQUES APRÈS UNE ACTIVITÉ À L'EXTÉRIEUR ET RETIREZ-LES RAPIDEMENT!**

Sherbrooke, le 17 mai 2017 – La saison estivale s'amorçant, la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke tient à rappeler les mesures de prévention pour éviter de contracter la maladie de Lyme. Cette infection est causée par une bactérie qui est transmise à l'humain par la piqûre d'une tique infectée. Les données démontrent que la tique est bien installée dans la région et que le nombre de personnes atteintes augmente (28 en 2014, 53 en 2015 et 75 en 2016).

### **Qui est le plus à risque?**

Toute personne pratiquant des activités à l'extérieur (camping, jardinage, randonnée, etc.) dans le sud du Québec devrait prendre des précautions, particulièrement en Haute-Yamaska et dans Brome-Missisquoi. La tique se tient sur la végétation, principalement dans les boisés et les herbes hautes.

### **Comment bien se protéger, moi et mes enfants?**

Lors d'activités à l'extérieur, de mai à octobre, il est recommandé d'utiliser un chasemoustique contenant du DEET ou de l'icaridine, de porter des souliers et des vêtements longs et clairs, et d'éviter de frôler la végétation.

Au retour de l'activité, prenez une douche et examinez votre corps à la recherche de tiques. Consultez le [Portail santé mieux-être](#) ou appelez Info-Santé au 811 si vous trouvez une tique : retirez-la selon la méthode suggérée. Notez que si vous avez été piqué en Haute-Yamaska ou dans Brome-Missisquoi, un traitement préventif pourrait vous être administré.

Si des symptômes tels que des rougeurs à l'endroit de la piqûre, de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, une raideur à la nuque, des douleurs articulaires ou musculaires surviennent au cours du mois suivant, consultez un médecin rapidement.

Pour plus d'information sur la maladie de Lyme, visitez le [www.santeestrie.qc.ca/lyme](http://www.santeestrie.qc.ca/lyme)